



Rapport annuel d'activités n°3
Décembre 2019



SOMMAIRE

ABREVIATIONS	3
PRESENTATION GENERALE DU PROJET REDD+ DE LA ME	4
I. Objectifs et contenu du projet	4
II. Mise en œuvre	4
III. Intervenants et mode opératoire	4
RESUME	5
RAPPORT D'ACTIVITES	6
I. Composante 1 : Développement territorial	6
Aménagement du territoire	6
1. Sécurisation des droits fonciers	9
II. Composante 2 : Développement sectoriel	13
1. Agriculture zéro déforestation	13
2. Gestion durable des forêts et reboisement	20
3. Energie domestique durable	24
III. Composante 3 : Mesure d'impact et appui au processus national REDD+	26
1. Impact climatique	26
2. Impact socio-économique et environnemental	26
3. Appui au processus REDD+ national / Recherche action	26
IV. Gestion et Coordination de projet	29
1. Pilotage du projet	29
2. Exécution des activités	29
3. Suivi-Evaluation	30
4. Communication	30
5. Audits externes	30
ANNEXE I : Cadre logique du Projet REDD+ de la Mé	31
ANNEXE II : Récapitulatif des formations dispensées dans le cadre de la cacaoculture biologique	35
ANNEXE III : Premiers extraits de l'analyse des indicateurs d'effets dédiés à la sous- composante Agriculture Zéro Déforestation	36
ANNEXE IV : Comparaison entre des images Radar (Sentinel 1) et Optique (Sentinel 2) prises sur la même zone à la même période	39
ANNEXE V : Réserve Naturelle Mabi-Yaya	40

ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AFOR	Agence du Foncier Rural
BNETD	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CFA	Conseillers Formateurs Agricoles
CRM	Conseil Régional de la Mé
CGFR	Comités de Gestion du Foncier Rural
CVGFR	Comités Villageois de Gestion du Foncier Rural
DFR	Direction du Foncier Rural
DPS	Direction de la Planification Spatiale
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
EAF	Exploitations Agricoles Familiales
ERSEE	Etat de Référence Socio-Economique et Environnemental
GEC	Groupement d'Epargne et de Crédit
GDF	Gestion Durable des Forêts
IMF	Institutions de Micro-Finance
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MINEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts
MPD	Ministère du Plan et du Développement
NER	Niveau d'Emissions de Référence
OSC	Organisation de la Société Civile
PDL	Plan de Développement Local
PEF	Périmètre d'Exploitation Forestière
PPI	<i>Progress out of Poverty Index</i>
PRD	Plan Régional de Développement
PRM	Projet REDD+ de la Mé
PTA	Programme de travail Annuel
REDD+	Réduction des Emissions résultant de la Déforestation et de la Dégradation des forêts (REDD) et conservation/accroissement des stocks de carbone forestier (+)
SEP-REDD+	Secrétariat Exécutif Permanent de la REDD+ (MINEDD)
SODEFOR	Société de Développement des Forêts
SRADT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire
SSE	Système de Suivi-Evaluation
UGF	Unité de Gestion Forestière

PRESENTATION GENERALE DU PROJET REDD+ DE LA ME

I. Objectifs et contenu du projet

Objectif Général : le projet REDD+ de la Mé (PRM) a pour finalité de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation tout en améliorant les conditions de vie des populations riveraines des forêts concernées.

- **Objectif Spécifique 1** : poser les bases d'une économie verte en participant activement aux processus actuels de décentralisation et de sécurisation des droits fonciers
- **Objectif Spécifique 2** : préserver, renouveler et valoriser le capital agricole et forestier régional en démontrant qu'il est possible de concilier réduction de la pression sur les ressources naturelles et développement rural, cacaoculture en tête.
- **Objectif Spécifique 3** : mesurer les impacts du projet et appuyer le processus national REDD+, notamment en terme de mobilisation des financements nécessaires au changement d'échelle et au déploiement d'une approche juridictionnelle.

D'une durée de 3 ans, le PRM est par ailleurs mis en œuvre à deux échelles d'intervention : celle des Forêts Classées de Mabi-Yaya où est concentré l'essentiel des moyens humains et financiers et celle de la Région de la Mé.

II. Mise en œuvre

La mise en œuvre du PRM est structurée autour de trois composantes



III. Intervenants et mode opératoire

Le MINEDD est le maître d'ouvrage du projet qui est par ailleurs encadré par un Comité de Pilotage régional.

NITIDÆ est chargée de la mise en œuvre du projet en étroite collaboration avec le SEP-REDD+ qui met à disposition du projet trois correspondants (un par composante). La République de Côte d'Ivoire et la République Française financent le projet dans le cadre des deux premiers Contrats de Désendettement et de Développement (C2D). Le cadre logique d'intervention du projet figure en Annexe I de ce document.

RESUME

Le Projet REDD+ de la Mé vient d'achever ce qui aurait dû être sa troisième et dernière année de mise en œuvre. Compte tenu du retard accumulé par certaines activités, celui-ci sera prolongé de 6 mois, jusqu'à la fin du mois de mai 2020.

Pour autant, au terme de cette troisième année, et pour commencer à tirer un premier bilan du PRM, il convient de noter que plusieurs indicateurs majeurs du projet ont pu être atteints, voire dépassés. C'est le cas des indicateurs quantitatifs dédiés aux sous-composantes :

- **Agriculture Zéro Déforestation** : 2265 Exploitations Agricoles Familiales ont déjà été formées via 17 mesures d'accompagnement distinctes sur une surface de 5373 ha. Cacao biologique, Saignée améliorée, Valorisation des fientes de poules, telles sont les mesures d'accompagnement les plus emblématiques du PRM qui ont notamment permis d'atteindre cet objectif initial ambitieux. A noter que les indicateurs plus qualitatifs figurant dans le cadre logique font l'objet d'évaluations qui seront très prochainement finalisées ;
- **Energie Domestique Durable** : 50 charbonniers ont déjà été appuyés dans l'amélioration de leurs techniques de carbonisation et 3 projets, mis en œuvre par des OSC et/ou artisans locaux, ont déjà été finalisés.

A l'inverse, certaines sous-composantes accusent encore un retard important, du moins sur certaines activités spécifiques :

- **Sécurisation des droits fonciers** : si la délimitation des territoires des 4 villages du département d'Alépé a pu être finalisée au cours de l'année écoulée, il en va très différemment de la certification foncière, le PRM ayant dû faire face à la défaillance du cabinet CITRAT qui n'a pas été en mesure de délivrer le moindre certificat foncier, 18 mois après le début de sa prestation et qui est même allé jusqu'à falsifier des comptes-rendus d'opérations... ;
- **Aménagement du Territoire** : la mise en œuvre des projets extraits des PDL avait bien démarré mais a dû être suspendue compte tenu des retards de paiement de la part du Conseil Régional de la Mé. Seul Kossandji a pu finaliser son projet en avançant, sur fonds propres, les moyens nécessaires à la construction de 2 salles de maternelle.

Les résultats peuvent aussi paraître assez mitigés en ce qui concerne la sous-composante **Gestion durable des forêts et reboisement** mais au final, le bilan s'avère satisfaisant, surtout si l'on considère la pertinence des réponses apportées par le projet face aux difficultés rencontrées. 387 ha ont ainsi été reboisés (dont près de 240 ha cette année) grâce aux modèles développés avec le secteur privé. Et malgré les restrictions de l'arrêté 480, 56 ha de plantations de teck ont pu être éclaircis et faire l'objet de premiers paiements aux producteurs.

Au final, avec un taux d'atteinte des résultats attendus à la fin du projet de 72% et avec la prolongation de 6 mois précitée, le PRM devrait pouvoir atteindre son objectif global de 80% minimum d'ici la fin mai 2020.

Enfin, il convient également de mettre en avant ces activités « bonus » qui ont rencontré un grand intérêt dans les villages d'intervention du PRM, à savoir :

- L'éducation à l'environnement auprès de 1372 élèves des classes de cours moyens ;
- La mise en place de Groupements d'Epargne et de Crédit dans 6 des 7 villages d'intervention du projet (avec réplcation spontanée de 3 GEC supplémentaires) ;
- **La création de la Réserve Naturelle Mabi-Yaya** (61 000 ha – Cf Annexe V) suite aux décrets correspondants pris en Conseil des Ministres le 30 octobre 2019. Il convient de saluer ici le fort engagement du gouvernement de Côte d'Ivoire qui, en réponse à la proposition conjointe formulée par le Conseil Régional de la Mé et Nitidæ, concrétise avec cette décision le début de mise en œuvre d'un des axes majeurs de la nouvelle Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts du pays. L'avenir nous le dira mais c'est certainement là le résultat le plus inattendu et le plus important du Projet REDD+ de la Mé.

RAPPORT D'ACTIVITES

NB : pour plus de compréhension dans l'articulation entre les échelles géographiques d'intervention, les activités décrites ci-après sont caractérisées par le code couleur ci-contre.

Activité menée à l'échelle régionale
Activité menée à l'échelle de Mabi-Yaya

I. Composante 1 : Développement territorial

Aménagement du territoire

Résultat 1.1 : Les diverses échelles d'intervention du projet disposent de documents d'aménagement intégrant les enjeux de gestion des ressources naturelles				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA		Atteinte IOV
Résultat 1.1.1 : 1 Plan Régional de Développement élaboré	- Activité finalisée NB : Le CRM a finalement fait le choix de reporter l'élaboration de son PRD quand les premiers échanges concernant la mise à l'échelle du PRM ont été engagés entre l'AFD et le CRM (Janv. 18). Bien que ladite mise à l'échelle ait été reportée à 2021, le PRD n'a pas encore pu être élaboré.		RAS	0%
Résultat 1.1.2 : 7 Schémas Locaux d'Aménagement du Territoire (SLAT) élaborés et officialisés	- Activité finalisée NB : les SLAT du cadre logique sont devenus des Plans de Développement Locaux (PDL)		RAS	100%
Résultat 1.1.3 : 5 projets locaux menés	- Suivi de la mise en œuvre des 7 projets villageois : validation des 7 rapports intermédiaires et des 7 rapports finaux d'exécution	Projet finalisé à Kossandji (sur fonds propres du village) Les 6 autres villages sont dans l'attente du financement du CRM pour finaliser les travaux	16%	20%

Résultat 1.1.3 : figure ci-dessous l'état d'avancement des divers projets villageois co-financés par le PRM et le CRM.

Village	Projet	Réalisations du semestre écoulé
Aboisso-Comoé	Construction de 3 classes	<p>Les premiers travaux réalisés ont permis la validation du rapport intermédiaire et le paiement correspondant de la part du PRM. La reprise des travaux est maintenant conditionnée au paiement de la part du CRM.</p> 
Allosso 1	Construction d'une case de santé	<p>Les travaux ont bien avancé et sont au niveau des pignons. Les planches et chevrons pour la charpente sont également disponibles. Le rapport intermédiaire a été validé, la part du PRM a été versée mais pas encore celle du CRM.</p>  
Biéby	Construction de 2 cantines et équipement d'un collège	<p>Les superstructures des deux cantines sont réalisées et 83 tables-bancs (sur 213) ont déjà été livrées au collège. Le rapport intermédiaire a été validé, la part du PRM a été versée pas encore celle du CRM.</p>  
Diasson	Réhabilitation du centre de santé	<p>Les travaux d'électricité, de plomberie et de réfection des sanitaires sont finalisés. Le rapport intermédiaire a été validé, la part du PRM a été versée mais pas encore celle du CRM.</p>  
Kossandji	Construction de 2 classes de maternelle	<p>Les travaux sont achevés, le rapport final a été déposé et validé. Dossier en attente des versements (intermédiaire et final) du CRM</p> 
Mébifon	Construction de logements pour les enseignants	<p>Les travaux ont atteint le niveau des pignons. Le rapport intermédiaire a été validé, la part du PRM a été versée mais pas encore celle du CRM. Un préfinancement de la part du village a permis la reprise des travaux (toiture, pose des cadres pour les portes et fenêtres, crépissage).</p> 
Mopodji	Réhabilitation du centre de santé et de l'école primaire	<p>Les travaux ont bien avancé au niveau de l'école primaire mais le rapport intermédiaire n'a pas encore été validé, certains travaux devant être repris avant validation et paiement de la deuxième tranche.</p> 



Mise en place de Groupements d'Epargne et de Crédit dans les 7 villages d'intervention du PRM

A la suite de l'appel à propositions dédié à cette activité, c'est la Coordination des Promoteurs de Groupes Power Zone de Bouaké (CPGP/B) qui a été recrutée. Plusieurs missions ont été effectuées allant de la présentation générale de l'activité (photo ci-contre) aux différentes missions de supervision, en passant bien entendu par la constitution des GEC à proprement parler.



Au nombre de 6 (l'exercice n'a pas pu aboutir à Diasson, faute d'entente entre les intéressés) ces GEC sont composés à 77% de femmes (cf détails ci-dessous).

Village	Nombre total	Nombre de femmes	Taux de femmes	Nombre d'hommes	Taux d'hommes
ABOISSO-COMOE	25	25	100%	0	0%
ALLOSSO I	25	19	76%	6	24%
BIEBY	25	15	60%	10	40%
MEBIFON	25	13	52%	12	48%
MOPODJI	25	20	80%	5	20%
KOSSANDJI	25	24	96%	1	4%
TOTAUX	150	116	77%	34	23%

A ce jour, et à la suite des diverses missions de supervision (cf photo ci-contre), la tenue des outils de gestion est jugée globalement satisfaisante.

Il convient de noter que l'ensemble des GEC constitués a déjà pu mobiliser un total de 1 434 500 F CFA et accorder des prêts individuels à 65 de ses membres pour développer, entre autres, la vente de poisson congelé, d'attiéké ou des activités de restauration.



Il s'agit également de mettre en avant le fait que 3 nouveaux GEC se sont spontanément créés à Allosso 1, Mébifon et Kossandji, ce qui situe le niveau d'intérêt des bénéficiaires pour cette activité qui a été accueilli avec enthousiasme dans les villages d'intervention du PRM.

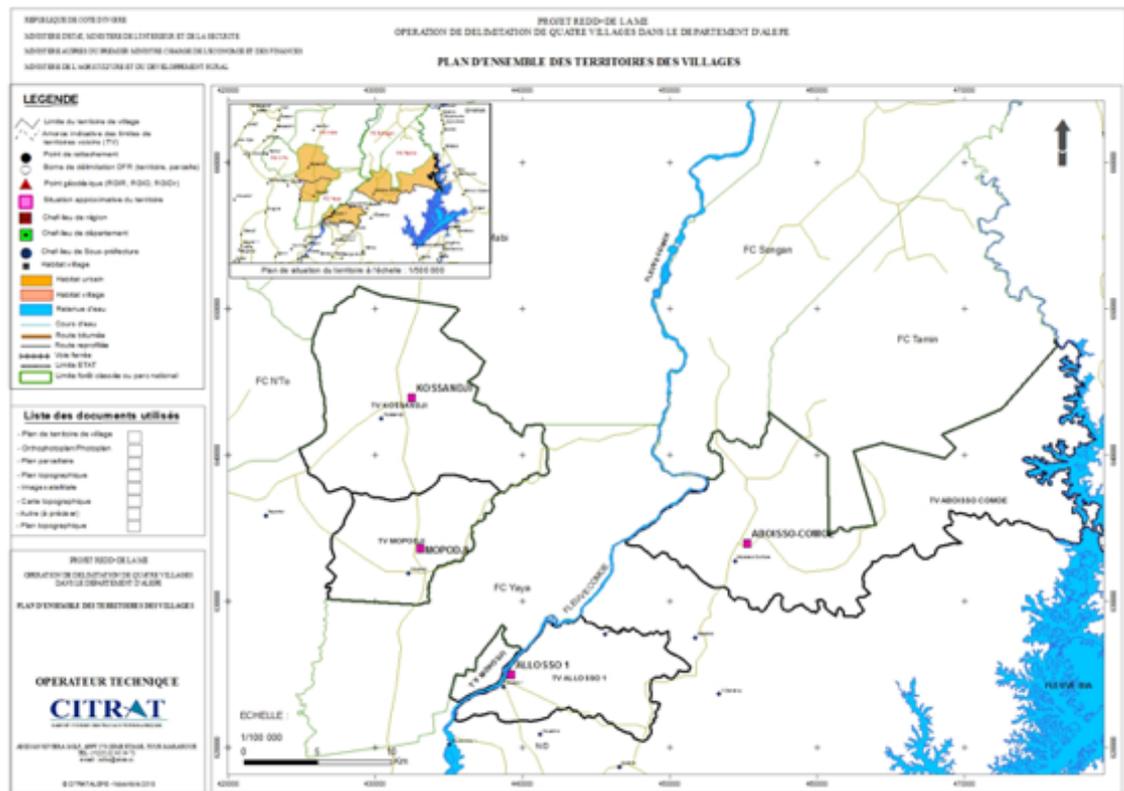


La CPGP/B concentre maintenant ses actions sur le renforcement des capacités des Promoteurs de Groupes en termes de i) éducation financière, ii) entrepreneuriat et iii) liens à tisser avec les institutions financières (Banques, IMF et opérateurs de paiement mobile). C'est à l'issue de cette activité (cf photo ci-contre) et de la remise du rapport final que les GEC pourront réellement entrer dans la phase d'autonomisation économique et sociale.

1. Sécurisation des droits fonciers

Résultat 1.2 : Le niveau de sécurisation foncière des diverses échelles d'intervention du projet est amélioré				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA		Atteinte IOV
Résultat 1.2.1 : 3000 dépliants et 1500 affiches distribués à l'échelle juridictionnelle	- Activité finalisée		RAS	100%
Résultat 1.2.2 : 70 séances de sensibilisation conduites à l'échelle de Mabi-Yaya	- Activité finalisée		RAS	91%
Résultat 1.2.3 : 7 territoires villageois délimités	- Suivi des activités du cabinet CITRAT : validation du rapport final d'exécution	Rapport final validé et paiement effectué pour les 4 villages du département d'Alépé délimités par CITRAT. Pour Diasson et Biéby (délimités par CGE-SN), l'ouverture des layons est finalisée. La carte provisoire de Diasson a été déposée à la Sous-Préfecture tandis que celle de Biéby est encore en cours d'élaboration.	100%	57%
Résultat 1.2.4 : 3500 ha bénéficiant de certificats fonciers	- Suivi des activités du cabinet CITRAT : validation des rapports intermédiaires (un par semestre) et du rapport final d'exécution	1 ^{er} rapport intermédiaire validé et paiement effectué 2eme rapport intermédiaire validé après prise en compte des observations et des données réelles de terrain. <u>Très important retard accumulé par CITRAT vis à vis du processus</u>	20%	0%
Résultat 1.2.5 : 3000 modèles de contrats diffusés à l'échelle de Mabi-Yaya	- Activité finalement intégrée au contrat de CITRAT relatif à la délivrance de certificats fonciers	Activité pas encore démarrée car dépendante de la délivrance des premiers certificats fonciers	0%	11%

Résultat 1.2.3 : le travail technique du cabinet CITRAT étant achevé pour les 4 villages du Département d'Alépé (cf carte ci-dessous), les dossiers ont été transmis par la DD MINADER d'Alépé à l'AFOR pour analyse et validation avant transmission au Ministère de l'Intérieur. A ce jour, l'AFOR a formulé certaines observations administratives et techniques auprès de la DD du MINADER et de CITRAT et est en attente de leur réception avant transmission effective au Ministère.



Par ailleurs, la délimitation des villages de Biéby et Diasson par CGE-SN (sur financement du PAFR par l'Union Européenne) est encore en cours. Si l'ouverture des layons est finalisée, seule la carte provisoire de Diasson a été déposée à la Sous-Préfecture et a permis l'ouverture de l'enquête. La carte provisoire de Biéby est encore en cours d'élaboration. Rappelons ici que la localité de Mébifon ne sera pas délimitée, eu égard à son statut d'enclave dans la forêt classée de la Mabi.

Résultat 1.2.4 : le second rapport intermédiaire produit par CITRAT a été reçu fin mai et faisait alors état d'un bon niveau de rattrapage quant au retard accumulé en début de prestation. Il y était notamment annoncé que les opérations de bornage avaient pu atteindre une surface de 1 728 ha, soit près de la moitié du résultat attendu (3 500 ha).

Cependant, les visites de terrain réalisées consécutivement ont clairement démontré que CITRAT avait falsifié la réalité des actions menées et qu'aucune parcelle bornée n'avait par exemple fait l'objet d'ouverture d'enquête préalable, contrairement à ce qui était mentionné dans le rapport

Un sérieux rappel à l'ordre a été fait à l'endroit de CITRAT avec qui, un avenant a été signé pour prolonger son contrat à fin avril 2020, ce contrat exigeant désormais la production de rapports mensuels, plutôt que de rapports semestriels comme c'était le cas auparavant.

Une réunion s'est également tenue en présence de CITRAT et du MINADER pour faire un point sur l'état d'avancement et éclaircir quelques points quant aux procédures à respecter. L'AFOR a également été sollicitée pour apporter son appui dans le suivi des opérations.

Figure ci-dessous le récapitulatif de l'avancement des travaux arrêtés à fin novembre qui fait toujours état d'un retard très conséquent, 18 mois après le démarrage de l'activité par CITRAT.

Au rayon des bonnes nouvelles qui nous permettent encore d'espérer le respect des délais figure le raccourcissement de 3 à 1 mois du délai de publicité (cf Etape 7 ci-dessous et cf Décret 2019-266 du 27 mars 2019).

VILLAGES	Superficies Déclarées (Ha)	Nb dossiers	Etape 1 Ouverture d'Enquête		Etape 2 Recensement des Droits Coutumiers		Etape 3 Constat de Limites		Etape 4 Parcelles Bornées		Etape 5 Présentation des résultats de l'enquête	
			Nb	Ha	Nb	Ha	Nb	Ha	Nb	Ha	Nb	Ha
ABOISSO-C	1036,5	170							30	424		
ALLOSSO 1	169	55							1	10		
MOPODJI	539,5	182	15	258					24	292		
KOSSANDJI	707,5	325	34	252					28	199		
DIASSON	783	102	28	408	15	256			34	550		
BIEBY	637	178	43	583	32	366			53	632		
TOTAL	3873	1012	120	1501	47	622	0	0	170	2108	0	0

VILLAGES	Etape 6 PV Ouverture de Publicité		Etape 7 PV Clôture de Publicité		Etape 8 Constat d'Existence Continue et Paisible des Droits Coutumiers		Etape 9 Attestation d'Approbation d'une Enquête		Etape 10 Validation de l'Enquête Foncière Rurale	
	Nb	Ha	Nb	Ha	Nb	Ha	Nb	Ha	Nb	Ha
ABOISSO-C										
ALLOSSO 1										
MOPODJI										
KOSSANDJI										
DIASSON										
BIEBY										
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Sensibilisation à l'environnement dans les écoles primaires

Changement climatique, lutte contre la déforestation, gestion des déchets : tels ont été les thèmes abordés lors de cette grande campagne de sensibilisation menée avec succès par le PRM dans les écoles primaires des 7 villages d'intervention du projet.

Au total, cette opération a vu la participation de 1372 élèves des classes de cours moyen dont 53% de garçons et 47% de filles (détails dans le tableau ci-dessous).

A l'issue des séances, les 5 meilleurs élèves des classes de CM1 et de CM2, soit 190 élèves, ont été récompensés par la remise de sacs à dos à l'effigie du PRM et d'autres gadgets mis à disposition par le SEP-REDD+.

Village	Nb de séances / école	Nb de jours mobilisés	Nb d'élèves sensibilisés par village		
			Nb Total	Nb de garçons	Nb de filles
Allosso 1	1	1	35	17	18
Aboisso-C	3	2	245	120	125
Mopodji	2	1	128	68	60
Kossandji	3	2	205	112	93
Mébifon	3	2	171	92	79
Biéby	5	3	402	224	178
Diasson	2	1	186	88	98
Total	19	12	1372	721	651



II. Composante 2 : Développement sectoriel

1. Agriculture zéro déforestation

Résultat 2.1 : Les exploitations agricoles familiales ont diversifié leurs sources de revenus, amélioré la productivité du travail et augmenté la valeur ajoutée à l'Ha

Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA		Atteinte IOV
Résultat 2.1.1 : 2250 Exploitations Agricoles Familiales (EAF) formées	Appui auprès de 1274 EAF	1289 EAF appuyées (pour un total de 2265 EAF depuis le démarrage du projet)	100%	100%
Résultat 2.1.2 : 5000 Ha accompagnés techniquement	Accompagnement sur 1951 ha	2324 ha accompagnés (pour un total de 5373 ha depuis le démarrage du projet)	100%	100%



Résultats 2.1.1 / 2.1.2 : figure ci-dessous le tableau (par ordre alphabétique des villages) résumant les nouvelles EAF appuyées au cours de l'année écoulée et les surfaces correspondantes (2 premières colonnes), étant entendu que l'équipe projet a par ailleurs poursuivi son action auprès de certaines EAF déjà appuyées en années 1 et 2.

Les objectifs annuels ont donc été dépassés en termes d'EAF appuyées comme de surfaces accompagnées, étant rappelé ici que 19 nouvelles EAF doivent encore faire l'objet de géo-référencement, ce chiffre constituant un minimum qui sera encore revu à la hausse d'ici la fin du PRM car certaines mesures d'accompagnement (appui aux parcs à bois de manioc ou aux pépiniéristes agro-forestiers par exemple) génèrent régulièrement de nouveaux bénéficiaires indirects qui font l'objet d'appuis techniques au champ.

Villages	Année écoulée		Parcelles encore à géo-référencer	
	EAF	Surfaces	Pour EAF déjà appuyées	Pour nouvelles EAF
Aboisso – Comoé	178	457	0	8
Allosso 1	129	180	12	1
Biéby	198	350	2	0
Diasson	248	348	11	0
Mébifon	167	202	3	0
Mopodji	179	430	11	4
Kossandji	190	357	4	6
Total	1289	2324	43	19

Au terme de cette troisième année d'activités, l'état d'avancement global de la mise en œuvre des diverses mesures d'accompagnement du PRM peut être résumé selon le tableau ci-dessous (par ordre d'importance) et présente les mêmes conclusions générales : les objectifs quantitatifs ont été dépassés en termes d'EAF appuyées comme de surfaces accompagnées. Parmi les EAF appuyées, il s'agit également de préciser que cela s'est traduit par un appui auprès de 20% de femmes et 80% d'hommes.

Villages	EAF appuyées	% d'EAF appuyées	Surfaces accompagnées	
			Géo-référencées	Déclarées
Mopodji	424	18,72%	612	560
Kossandji	377	16,64%	402	432
Biéby	340	15,01%	644	136
Diasson	370	16,34%	502	106
Mébifon	273	12,05%	363	468
Aboisso – C.	258	11,39%	579	137
Allosso 1	223	9,85%	279	154
Total	2265	100%	3381	1992
			5373	

Au titre des premiers enseignements à tirer de ce projet, notamment en termes d'adéquation entre ressources humaines et charge de travail, précisons ici qu'il a fallu rapidement étoffer, via la recherche de cofinancements privés (Alter Eco, Ecookim), l'équipe des 3 Conseillers Formateurs Agricoles initialement prévus dans le document de projet.

En cette dernière année d'activités intenses, ce sont ainsi 5 CFA, un agro-botaniste et 2 géo-référenceurs qui ont été mobilisés à plein temps pour atteindre les résultats précités.

Présenté autrement, figure ci-dessous le récapitulatif par mesure d'accompagnement.

Mesures d'accompagnement	Nombre d'appuis réalisés		% d'appuis réalisés	Surfaces accompagnées
	Année 3	Global		
Fiente de poulet	767	770	28%	1510,0
Saignée améliorée	299	487	17%	860,5
Formation au prix du cacao		409	15%	1350,4
Formation au prix de l'hévéa		300	11%	641,5
Cacao bio	78	184	7%	315,7
Renouvellement cacaoyère	93	168	6%	334,8
Parc a bois de manioc	106	130	5%	4,0
Renouvellement caféière	54	121	4%	176,2
Banane plantain	46	72	3%	15,9
Cacao-Hévéa	35	55	2%	58,8
Cacao/Café-Vivrier	11	29	1,0%	11,8
Champ de manioc		27	1,0%	9,8
Palmier à huile - Gmelina	11	11	0,4%	14,6
Tests intrants bio		8	0,3%	36,5
Complantation cacao/Café	15	15	0,5%	22,3
Cacao-Café		6	0,2%	7,6
Hévéa-Café	3	3	0,1%	2,9
Total général	1 518	2 795	100%	5 373

* Le nombre d'appuis est ici supérieur au nombre de ménages car un même ménage peut bénéficier de plusieurs mesures d'accompagnement

L'utilisation des fientes de poulet en cacaoyères et la saignée améliorée des plantations d'hévéa figurent désormais en tête de liste compte tenu de leur grande popularité dans les villages d'intervention du PRM. C'était assez attendu car, à l'image du cacao bio, ces mesures d'accompagnement génèrent des résultats immédiats pour les bénéficiaires, contrairement aux activités de renouvellement de cacaoyères ou caféières qui auront davantage d'impact à moyen terme.

D'un point de vue plus qualitatif, plusieurs commentaires peuvent être ici formulés vis à vis de certaines mesures d'accompagnement spécifiques initiées en années 1 et 2 et poursuivies en année 3 :

- **BIE 1, DIA1, MEB 1 - Cacao Bio :**

- Appui structurel : la SCOOPS.PCBM a bénéficié toute l'année d'un suivi rapproché, qu'il s'agisse des appuis consentis par l'équipe projet (préparation à la tenue de l'AG et aux opérations d'achat de cacao) ou bien de formations externes dispensées par *INADES Formation* sur la vie en coopérative, la gestion et la comptabilité.
- Appui agronomique : en plus des appuis particuliers au champ, plusieurs parcelles de démonstration des bonnes pratiques d'agriculture biologique ont été installées et diverses formations ont été réalisées : bio-pesticides, compost (cf photo ci-contre et Annexe III pour les détails par village).
- Appui matériel : le projet a respectivement subventionné les sections de Mébifon et de Diasson à hauteur de 350 000 FCFA et 2 482 060 FCFA pour la construction de leurs magasins. Le différentiel s'explique notamment par les volumes bien plus importants produits à Diasson par rapport à Mébifon.



- Appui à la certification biologique : la SCOOPS.PCBM a eu le bonheur de voir son certificat i) renouvelé pour le cacao et ii) étendu à la noix de cola. Dans la foulée, une première visite avec des acheteurs potentiels de noix de cola biologique a été organisée sur le terrain. La société Alter Eco, acheteuse du cacao biologique a également conduit sa visite annuelle d'échanges avec la coopérative en novembre dernier.
- **TOUS 2 - Amélioration des pratiques de saignée sur hévéa** : cette mesure d'accompagnement a continué de susciter beaucoup d'engouement au cours de l'année écoulée. Pour répondre à cette forte demande, le PRM a organisé une formation supplémentaire au cours du dernier semestre et ce, dans la plupart des villages d'intervention. Il convient cependant de noter que la mise en œuvre de ces pratiques laisse parfois à désirer chez certains bénéficiaires qui devront donc de nouveau bénéficier de recyclage de formations au cours du semestre à venir.

- **TOUS 4 - Renouveau cacaoyère**

- Recépage, taille et élagage : plus de 80 parcelles (sur 0,25 ha chacune) ont bénéficié du passage d'un prestataire spécifiquement formé par Nitidæ sur ces opérations très importantes de relance de la production de cacaoyères vieillissantes. Le prestataire a dû s'adapter à des contextes souvent différents mais les premiers résultats observés sur le terrain sont très positifs (cf photo ci-contre).
- Application d'engrais organique : plus de 80 ha ont bénéficié d'épandage du produit Fertinova issu du site de production d'Eléphant Vert à Adzopé. La priorité a été donnée aux champs assis sur des sols pauvres dénués de couvert végétal, là où le rapport coût / bénéfices est le plus intéressant.



- **TOUS 5 - Formation sur l'utilisation des fientes de poules dans les cacaoyères** :

En année 3, il était prévu une simple reconduction de cette mesure (avec 105 bénéficiaires envisagés) mais devant l'engouement suscité par cette mesure, une opération spéciale a été organisée et a permis de toucher au final plus de 700 ménages (cf liste prévisionnelle ci-contre) sur une surface cacaoyère totale de 1510 ha. Chaque bénéficiaire a été formé aux techniques d'épandage et a reçu 100 kg de fientes.

	Ménages	Coop.
Aboisso-Comoé	150	Coopac Coppat
Alloso 1	50	Coopac
Mopodji	100	Coopamo
Kossandji	100	Sceala
Mébifon	100	Coopoya
Biéby	100	Espérance
Diasson	100	Can
Total	700	7



Outre son intérêt de plus en plus affirmé pour les producteurs en termes de rendement et de santé des cacaoyères (cf photo ci-contre), cette mesure d'accompagnement a permis de connecter le PRM aux coopératives actives dans les villages d'intervention. L'équipe projet espère ainsi que les coopératives partenaires de cette opération d'envergure puissent pérenniser ce service rendu à leurs membres au-delà des termes du projet.

- **TOUS 14 - Amélioration de la productivité des parcelles de manioc à travers l'installation et l'utilisation de parcs à bois** : tous les villages d'intervention du PRM bénéficient désormais de parcs à bois disposant de matériel végétal sain (variété Yavo). Face à l'engouement suscité auprès des productrices de manioc, l'objectif initial de 15 bénéficiaires par village a été largement dépassé puisque 130 parcs à bois ont finalement été installés, certains d'entre eux ayant déjà alimenté plusieurs dizaines de champs de manioc (27 d'entre eux ont déjà été géoréférencés à Allosso 1 et Aboisso-Comoé pour une surface totale de 10 ha), permettant alors de réduire la pénibilité du travail puisque les boutures sont maintenant disponibles au village.



- **BIE 4, DIA 5, MEB 6 et ABO 4 - Tests et formation à l'utilisation de bio-intrants** : réalisés en partenariat avec Eléphant Vert, principal fournisseur d'intrants biologiques en Côte d'Ivoire, les premiers tests du biostimulant Xurian sur cacao menés à Aboisso-Comoé et Biéby se sont avérés très encourageants avec un taux d'augmentation de la production (poids sec) allant jusqu'à 46% pour Biéby (rapport complet disponible au téléchargement [ici](#)). De nouvelles données sont en cours d'analyse pour confirmer / infirmer ces premiers résultats. Une tournée de mise en contact entre les producteurs de la PCBM (+ ceux d'Aboisso-Comoé) et Eléphant Vert a également été organisée pour que les futurs échanges commerciaux puissent se réaliser sans l'appui du projet.

- **TOUS VILLAGES (sauf Allosso 1) - Renouveau caféières** : cette année a été marquée par le recépage des vieux plants de café improductifs et par le planting dans les trouées des jeunes plants de café issus des pépinières villageoises (ci-contre). Surtout à Kossandji, Mopodji et Allosso 1, les bénéficiaires en ont profité pour installer des cultures vivrières. Le PRM a alors fourni plants de banane et semences de maïs tandis que taro, manioc et igname ont été apportés par les bénéficiaires.



- **TOUS 3 – Hévéa / Cacao** : la formation initiale des Producteurs Formateurs a été étendue cette année aux villages de Kossandji, Biéby, Mébifon et Aboisso-Comoé sur leurs propres parcelles mais ceux-ci n'ont pas encore pu former de bénéficiaires en cascade. Dans les 3 autres villages, c'est un total de 35 producteurs qui ont été formés en cascade par les PF et ont bénéficié de l'appui du PRM en termes de participation aux frais de défrichage ou de fourniture de plants.



Enfin, concernant les mesures d'accompagnement qui ont été spécifiquement mises en œuvre en année 3, le tableau ci-après récapitule leur état d'avancement.

	Mesures d'accompagnement	Observations
Villages Cacao Bio	BIE 6, DIA 6 et MEB 7 : Journées paysannes sur la cacaoculture bio	Trop lourdes à organiser dans la dernière ligne droite du projet (qui a nécessité une très forte intensité de travail de la part des CFA sur le terrain), ces journées n'ont finalement pas pu avoir lieu.
Tous villages confondus (sauf Allosso 1)	ABO 2, DIA 4, MEB 5, BIE 3, KOS 2, MOP 2 : Mise en place d'un système de culture associé café – vivrier	Après l'introduction de banane plantain dans certaines caféières en année 2, cette mesure a fait l'objet en année 3 de dotations de semences de maïs acquises auprès de l'ANADER d'Alépé.
Tous villages confondus	TOUS 11 : Formation d'entrepreneurs ruraux au métier de pépiniériste (banane plantain et arbres forestiers)	La production de Plantules de banane Issues de Fragments (PIF) et de plants forestiers étant désormais globalement maîtrisée par les pépiniéristes, c'est la pérennisation de leur activité qui reste à assurer, qu'il s'agisse de leur capacité à commercialiser ou à anticiper le renouvellement des équipements mis à leur disposition (germoirs notamment).
	TOUS 13 : Introduction de plants fruitiers et forestiers dans les cacaoyères / caféières	3000 plants forestiers (Apki, Kplé, Framiré, Fraké Ilomba, Assamela, Cajanus etc) ont été produits par les divers pépiniéristes précités et mis à disposition des producteurs intéressés. Le PRM a facilité cette activité en payant 100 FCFA / plant aux pépiniéristes et en accompagnant les producteurs au champ.
Aboisso-Comoé	ABO 5 : Valorisation des bas-fonds par les filières riz ou palmier à huile	Grâce au partenariat développé avec Africa West Industries (AWI), c'est la filière palmier à huile qui a finalement été privilégiée et qui a pu faire l'objet d'une association avec le gmélina, largement planté par Inprobois dans ce village (cf sous-composante forêt). A titre expérimental, 10 ha ont ainsi été plantés en mélange (90% de palmiers pour 10% de gmélinas) chez 10 bénéficiaires distincts. A noter que le planting des palmiers sur 2 ha a dû être reporté de quelques semaines afin que les parcelles concernées soient ressuyées.

Outre les indicateurs de résultats du tableau page 13, le cadre logique du PRM (cf annexe I) présentait aussi des indicateurs d'effets (cf tableau ci-dessous) devant faire l'objet d'études spécifiques.

Le tableau ci-dessous résume l'état d'avancement de ces études tandis que l'Annexe III présente certains des premiers résultats obtenus.

Effets attendus / IOV	Etat d'avancement	Atteinte IOV
<p>Amélioration et diversification des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> Evolution des revenus monétaires bruts par types d'exploitation : + 20 000 à 100 000 FCFA par an/par EAF Composition des revenus monétaires par type de culture ou d'activité : au moins 3 cultures représentent plus de 10% du revenu monétaire du ménage, incluant activités féminines 	<p>Méthodologie retenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> Comparaison des revenus monétaires bruts en début et fin de projet. Mesures d'accompagnement étudiées (jusqu'à présent) : saignée améliorée, cacao certifié biologique, hévéa-cacao Exemple mis en annexe III : Mise en valeur des bas-fonds par les cultures vivrières, le palmier à huile et le gmélina. Comparaison de la composition des revenus monétaires. Mesure d'accompagnement étudiées jusqu'à présent (café-vivrier, hévéa-cacao) Exemple mis en annexe III : Mise en valeur des bas-fonds par les cultures vivrières, le palmier à huile et le gmélina. 	<p>Evaluation à finaliser</p>
<p>Amélioration de la productivité du travail + 20% (évaluation in situ de la valeur ajoutée/actif ou de la productivité journalière établie en FCFA/jour)</p>	<p>Méthodologie retenue :</p> <p>Comparaison de la productivité du travail en début et fin de projet. Mesures d'accompagnement étudiées (jusqu'à présent) : saignée améliorée, cacao certifié biologique, manioc amélioré Exemple mis en annexe III : cacao certifié biologique.</p>	<p>Evaluation à finaliser</p>
<p>Amélioration de la valeur ajoutée à l'hectare : + 20% (estimation <i>in situ</i> des valeurs ajoutées brutes/Ha selon les différents itinéraires techniques)</p>	<p>Méthodologie retenue :</p> <p>Comparaison de la productivité de la terre en début et fin de projet. Mesures d'accompagnement étudiées (jusqu'à présent) : régénération de vieilles plantations de cacao, cacao certifié biologique, utilisation de la fiente de poulet, hévéa-cacao Exemple mis en annexe III : cacao certifié biologique.</p>	<p>Evaluation à finaliser</p>

2. Gestion durable des forêts et reboisement

Résultat 2.2 : La gestion des forêts du DFR est améliorée et les activités de reboisement se sont développées et professionnalisées				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA		Atteinte IOV
Résultat 2.2.1 : 5000 dépliants et 1500 affiches distribués à l'échelle juridictionnelle	- Activité finalisée	<u>Idem résultat 1.2.1</u>	100%	100%
Résultat 2.2.2 : 70 séances de sensibilisation menées à l'échelle Mabi-Yaya	- Activité finalisée	<u>Idem résultat 1.2.2</u>	100%	91%
Résultat 2.2.3 : 150 propriétaires de forêt et de parcelles de reboisement (> 3ha) ayant bénéficié d'appui-conseil dans la gestion de leurs parcelles	- Première éclaircie de 75 ha de vieilles plantations (suite à redéfinition des objectifs de cette activité présentés au COPIL de mars 2018)	- 56 ha éclaircis chez 28 propriétaires mais seuls 4 d'entre eux présentent des parcelles > 3 ha	8%	2,7%
Résultat 2.2.4 : 500 ha reboisés dans le DFR dont 50 ha de bois énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et regarni des reboisements réalisés en année 1 et dans le cadre du modèle 2 (58 ha) - Suivi des entretiens à réaliser par les bénéficiaires dans le cadre du modèle 1 (32 ha) - Reboisement de 100 ha supplémentaires dans le cadre du modèle 2 (partenariat avec le privé) - Suivi des activités des 4 ONG sélectionnées : validation des rapports intermédiaires et des rapports finaux d'exécution 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien sur 56,5 ha (abandon de 1,5 ha à Abradine pour cause de vandalisme) - Entretien réalisé sur 12 ha seulement - Reboisement de 198,5 ha supplémentaires en partenariat avec Inprobois à Aboisso-Comoé. Entretiens actuellement en cours. <p>Seul l'APFNP a pu transmettre son rapport final qui a été validé avec bilan financier établi au prorata des surfaces effectivement boisées Validation à venir du rapport final de GIREFOR récemment déposé, en attente des rapports finaux de GAYA et AYA.</p>	<p>(97%)</p> <p>(38%)</p> <p>100%</p> <p>25%</p>	<p>75% (375,6 ha sur 500)</p>

Résultat 2.2.3 : en étroite collaboration avec les agents du MINEF, le PRM a poursuivi le recensement des plantations de teck en retard d'éclaircie et a procédé aux marquages des bois à abattre.

Ce sont ainsi environ 1500 stères qui ont été façonnés sur les 28 parcelles exploitées (cf photo ci-contre).

Pour l'exploitation, le PRM a surtout mobilisé son propre bûcheron mais a également sous-traité une partie de cette opération à l'APFNP, notamment dans la sous-préfecture d'Afféry où l'APFNP souhaiterait pouvoir développer cette activité de valorisation des produits de première éclaircie, depuis le marquage jusqu'à la livraison des clients.



LOCALITES	BOULANGERIES
ADZOPE	Boulangerie du Château
	Boulangerie Moderne du Centre
	O'Sept blé
	O'Bon goût d'Anicet
AFFERY	Nouvelle Boulangerie d'Affery
	Boulangerie Pacifique
AKOUBE	Painchorie
	Saveur de Pain
YAKASSE-A.	Boulangerie Moderne de Yakassé

Figure ci-contre les boulangeries ayant confirmé leur intérêt pour l'utilisation du teck, suite aux divers tests menés par leurs soins, après mise à disposition de rondins par le PRM.

A fin novembre, ce sont 65 stères qui ont été livrés aux diverses boulangeries intéressées à commencer par la Boulangerie Moderne de Yakassé-Attobrou.

Ces premières livraisons ont permis d'établir le bilan financier de cette relance des premières éclaircies dans la Région de la Mé (cf ci-dessous). Ce bilan permet de :

- Situer le revenu minimum à 2000 FCFA / stère (soit 50 000 FCFA / ha en moyenne) ;
- Mettre en évidence, sans surprise, le poids très important du transport dans ce bilan (45% des dépenses totales dans le cas précis), ce qui plaide pour une valorisation au plus près des zones de production.

	Données d'entrée	Données par stère
Recettes / stère	150 000 FCFA pour un camion de 19 stères	7895
Dépenses par stère		5858
Marquage	5000 FCFA/ha	200
Exploitation	Calcul effectué à partir des premières éclaircies réalisées dans la région	2500
Manutention	Forfait de 10000 FCFA par camion (capacité de 19 stères)	526
Transport	50000 FCFA pour 19 stères et pour 30 km de goudron entre Adzopé et Yakassé-At)	2632
Bénéfice Producteur / stère		2037

Résultat 2.2.4 : au-delà des entretiens et des regarnis dédiés aux reboisements réalisés les deux premières années, cette année a surtout été marquée par la mise à l'échelle des modèles de reboisement établis en partenariat avec le secteur privé, Inprobois en tête.

Après les expériences pilotes de l'année 2 qui avaient porté sur une dizaine d'hectares, ce sont ainsi 198,5 ha supplémentaires de gmélina qui ont été reboisés en partenariat avec Inprobois dans le seul village d'Aboisso-Comoé et selon des schémas très variés, adaptés aux contraintes et envies des producteurs.

Figure ci-dessous le récapitulatif des reboisements réalisés depuis le début du PRM.

Prestataires	Villages	Essence	Surface (ha)	Taux reprise
Modèle 0 - 100% PRM (Année 1)				
ASSI	Divers	Teck, Gmelina, Cedrela, Acacia	34,0	85%
OUATTARA	Adzopé	Teck, Cedrela, Aniégré, Tiama	9,8	94%
AMON	Divers	Teck	3,8	85%
		Totaux / Moyennes	47,6	85%
Modèle 1 : partage des coûts (Année 2 principalement)				
AMON (GIREFOR)	Biéby	Teck / Gmelina	6,75	63%
CONE (APFNP)	Afféry	Teck / Gmelina	21,1	61%
ASSI	Kossandji	Fraké	9,4	74%
OUATTARA	Adzopé	Teck / Divers	5,6	73%
Propriétaires	Divers	Teck / Acacia Mangium / Fraké	25,1	81%
		Totaux / Moyennes	68,0	67%
Modèle 2 : partenariats avec le secteur privé (Année 3 principalement)				
INPROBOIS	Biéby / Aboisso-C	Gmelina	201,6	70%
TROPICAL BOIS	Diasson	Cedrela / Acacia	1,8	80%
TRANCHIVOIRE	Mopodji	Divers	5,9	75%
		Totaux / Moyennes	209,3	70%
Modèle 3 : reboisement par les OSC (Années 2 et 3)				
APFNP	Afféry	Divers	11,3	82%
GIREFOR	Biéby	Divers	15,3	72%
AYA	Yakassé-M	Divers	15,4	58%
GAYA	Akoupé	Divers	8,8	A mesurer
		Totaux / Moyennes	50,8	72%
Total			375,6	73%

Au final, l'année écoulée vient confirmer très largement les premiers enseignements qui avaient déjà pu être tirés à l'occasion du rapport semestriel précédent. Les modèles 0 (100% PRM) et 1 (partage des coûts) ne présentent qu'un avenir très limité si l'on considère les efforts très importants qu'il a fallu consentir pour aboutir aux taux de reprise précités.

Il en va de même pour les reboisements portés par les OSC régionales qui ont été confrontées aux mêmes difficultés que le PRM en termes d'engagement des bénéficiaires.

D'un commun accord avec le Conseil Régional de la Mé et le SEP-REDD+, c'est ainsi qu'il a été décidé de payer les OSC concernées sur la base du prorata des surfaces effectivement reboisées par rapport à leurs engagements contractuels.

Pour le cas de l'APFNP, seule OSC à avoir remis son rapport final suffisamment tôt pour que les données correspondantes aient pu être actualisées dans le présent rapport, il n'y aura donc pas de 3ème et dernier paiement puisque les deux premiers paiements ont couvert les besoins correspondants aux surfaces effectivement plantées.

Au final, c'est sans surprise le modèle 2 (partenariats avec le secteur privé) qui présente, et de très loin, les meilleures perspectives en vue d'une mise à l'échelle un tant soit peu cohérente avec les objectifs ambitieux du gouvernement de Côte d'Ivoire en termes de reconquête de son couvert forestier. C'est aussi celui qui représente le plus gros attrait économique pour les planteurs qui n'ont à supporter aucune charge et bénéficient d'un prix minimum d'achat à terme pouvant aboutir, dans le cas d'une plantation en plein de gmélina (ci-dessus), à un versement de 3 M FCFA / ha au bout de 12 ans.



Focus Bois-Energie

Sur les 50 ha initialement visés, seuls 4ha50 d'association acacia – manioc ont finalement été réalisés sur trois sites distincts, dont un en bordure de voie, à l'entrée d'Adzopé, et l'autre à proximité des fours fixes de carbonisation de Me MOUNET.

En vue d'augmenter la part de ces reboisements à vocation bois-énergie, une collaboration a été proposée à l'INPRAT de Miadzin pour déployer un modèle acacia – manioc - apiculture sur les terres de ce centre de formation.

Malheureusement, en l'absence de réactivité dudit centre, ce qui aurait pu constituer une superbe vitrine pour ce modèle prometteur ne verra pas le jour. Cela reste néanmoins une piste intéressante à creuser pour le futur.



3. Energie domestique durable

Résultat 2.3 : Les filières de valorisation de la biomasse sont structurées et professionnalisées				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA		Atteinte IOV
Résultat 2.3.1 : 1 diagnostic de la filière réalisé	- Activité finalisée		100%	100%
Résultat 2.3.2 : 15 charbonniers appuyés dans l'amélioration de leurs techniques de carbonisation	- Suivi post-formation des 20 charbonniers déjà appuyés en année 2 et appui de 20 charbonniers supplémentaires	- 50 charbonniers appuyés dans l'amélioration de leurs techniques de carbonisation	100%	100%
Résultat 2.3.3 : 3 OSC et/ou artisans subventionnés et appuyés	- Suivi des activités des 5 lauréats sélectionnés : validation des rapports intermédiaires et des rapports finaux d'exécution	- Rapports finaux de Me Mounet, Métal Services et APFNP validés ; - En attente de la réception des rapports finaux de LONO et SOFCEREQ	83%	100%

Résultat 2.3.2 : à la suite du premier cycle de formation mené en année 2 auprès de 20 charbonniers, deux cycles de formation complémentaires ont été organisés en vue de conforter les acquis et de toucher un plus grand nombre de charbonniers. 30 charbonniers supplémentaires ont ainsi été formés dans les deux grands bassins de production de la région à savoir Alépé et Adzopé. Les charbonniers "modernes" de la Mé (représentant 15 groupes distincts) ont pu ainsi s'approprier le slogan « *produire plus de charbon avec moins de bois* » grâce aux techniques de carbonisation améliorée promues par le projet (meules de bois secs à cheminée & événements).

Le bilan complet des formations réalisées en années 2 et 3 est disponible au téléchargement [ici](#).

Dans la foulée de ces formations, les 4 groupes de charbonniers ayant pu respecter les règles de cofinancement définies par le PRM (contribution bénéficiaire de 200 000 FCFA) ont été équipés en matériel de carbonisation améliorée (cheminée, événements, cf ci-contre) et en Equipements de Protection Individuelle (chaussures, casque, etc).



Au-delà des effets très importants des formations précitées sur l'amélioration des rendements, la réduction de la durée de carbonisation et la réduction de l'exposition aux fumées, il convient par ailleurs de mettre en avant l'importante production de vinaigre de bois dont l'utilisation est désormais autorisée en agriculture biologique, ce qui ouvre la voie à des revenus additionnels très intéressants pour les charbonniers « modernes » de la Mé. Des tests sont en cours par les agronomes de Nitidæ et un partenariat en cours de développement avec l'INPHB.

Résultat 2.3.3 : les réalisations des différents projets sont détaillées ci-dessous.

Lauréat (localité)	Projet	Niveau de réalisations
APFNP (Afféry)	Biocharbon Foyers améliorés	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements de production du bio-charbon opérationnels - Production des premières briquettes à base des cabosses de cacao - Production des 200 foyers améliorés <p><u>Rapport final d'exécution validé</u></p> 
LONO (Afféry)	Réacteurs à biogaz et compost	<ul style="list-style-type: none"> - Installation des deux compartiments du Kubeko (réacteurs à biogaz et compost) - Etude d'impact social et environnemental <p><i>A venir : mise en service du digesteur et formation des artisans à son utilisation et sa maintenance</i></p> 
METAL SERVICES (Adzopé)	Fours à fumage de poisson – Presses manioc	<ul style="list-style-type: none"> - Fours Altona et Banda opérationnels ; - Confection et distribution des 10 presses et 25 fourneaux améliorés - Installation d'un foyer amélioré à double marmite au profit des productrices d'attiéké* <p><u>Rapport final d'exécution validé</u></p> 
MOUNET (Bouapé)	Fours fixes à carbonisation	<ul style="list-style-type: none"> - Fours fixes opérationnels ; - Formation de 5 charbonniers à l'utilisation et la maintenance des fours <p><u>Rapport final d'exécution validé</u></p> 
SOFCEREQ (Diapé)	Biodigesteur de 10 m ³	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du biodigesteur et des compartiments accessoires ; - Réalisation du test d'étanchéité <p><i>A venir : mise en service et formation des bénéficiaires pendant 3 mois minimum</i></p> 

* Installé à titre gracieux par AGROVALOR, projet mis en œuvre par Nitidæ à Bouaké

NB : des analyses économiques sont actuellement en cours pour juger de la répliquabilité des réalisations précitées. Celles-ci seront finalisées au cours du prochain semestre en étroite collaboration avec les lauréats de cet appel à projets.

III. Composante 3 : Mesure d'impact et appui au processus national REDD+

1. Impact climatique

Résultat 3.1. Le potentiel de réduction d'émissions au niveau juridique est défini et permet d'envisager l'extension du projet pilote				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA		Atteinte IOV
Résultat 3.1.1 : 1 Niveau d'Emissions de Référence établi pour la juridiction de la Mé	- Activité finalisée		RAS	100%

2. Impact socio-économique et environnemental

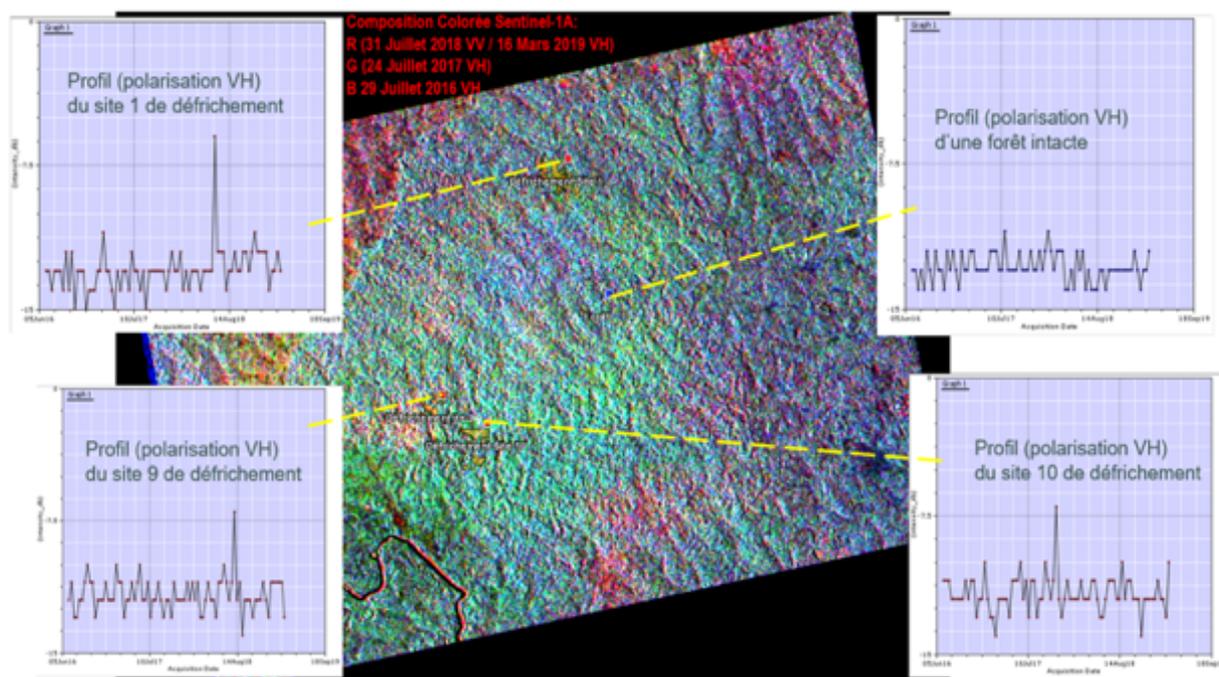
Résultat 3.2. Les bases objectives de la mesure d'impact socio-économique et environnemental du projet sont posées				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA		Atteinte IOV
Résultat 3.2.1 : 1 Etat de Référence Socio-Economique et Environnemental établi pour le Complexe Mabi-Yaya	- Activité finalisée		RAS	100%

3. Appui au processus REDD+ national / Recherche action

Résultat R.3.3. Le SEP-REDD+ et les parties prenantes REDD+ ont pu s'appuyer sur le projet en terme d'aide à la décision				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA		Atteinte IOV
Résultat 3.3.1 : 2 articles scientifiques publiés	- Poursuite des activités de suivi et caractérisation de la dynamique forestière et agroforestière à l'aide d'images aériennes (drone) et d'images radar Sentinel-1 Rédaction des articles scientifiques et soumission pour publication	- Finalisation des acquisitions et post-traitement d'images aériennes - Prétraitement d'images radar Sentinel-1, analyse et production cartographique mais impossibilité d'obtenir des résultats concluants malgré les différents traitements de donnée testées - Réorientation du travail via le recours aux images optique Sentinel-2 et drone	53%	0%

Résultat 3.3.1 : Pour mémoire, l'objectif général de la thèse associée à ce résultat était de « *développer une chaîne de traitement permettant d'améliorer la cartographie des changements d'utilisation des terres à l'aide du drone et des systèmes radar* », ces derniers présentant le grand avantage de s'affranchir des nuages omniprésents dans la zone cacaoyère mais nécessitant encore un important travail de recherche.

Pour accroître la quantité et la qualité des informations issues du terrain, 4 campagnes d'acquisitions d'images aériennes à l'aide du drone ont été réalisées et ont permis de produire des Orthomosaïques et Modèles Numériques de Surface (MNS). Toutes les surfaces défrichées ont ensuite été extraites afin de calibrer la chaîne de traitement à partir des images radar Sentinel-1. Parallèlement, une série de 86 images radar Sentinel-1 acquises de juillet 2016 à avril 2019 ont été analysées pour étudier les profils temporels de l'intensité du signal rétrodiffusé ("Backscatter" ou « σ_0 ») pour les deux polarisations VV et VH (cf illustration ci-dessus).



Devant les difficultés techniques rencontrées à ce stade, un séjour du doctorant a été organisé à la Maison de la Télédétection de Montpellier, pour bénéficier de l'expérience d'experts de l'imagerie radar (CNES, CESBIO, TETIS).

Malheureusement, malgré tous les efforts consentis, force est de constater que l'outil radar (du moins celui embarqué sur les satellites Sentinel) est loin d'être opérationnel pour les besoins de suivi de la zone cacaoyère de Côte d'Ivoire. Il ne nous a ni permis de détecter les coupes sélectives (i.e. ouvertures de canopées), ni même les coupes à blanc, le signal saturant très vite, y compris avec très peu de végétation au sol (cf illustration en Annexe IV). A l'heure où certains partenaires du SEP-REDD+ continuent de faire la promotion de cet outil, cet échec du PRM constitue malgré tout un résultat important qui doit servir à interroger les promoteurs de la technologie radar (en bande C), notamment quant au partage de leur méthodologie et des chaînes de traitement.

Inévitablement, les travaux de thèse ont alors dû être réorientés, le recours aux images radar ayant été remplacé par les images optique Sentinel 2A, déjà utilisées lors de la production de la cartographie de l'occupation des sols de la Région de la Mé.

Légèrement retouchés, les axes de recherche se présentent désormais comme suit :

- **Suivi de la dynamique forestière et agroforestière "inter-annuelle" à partir des données Sentinel 2** : cet axe vise à cartographier les modes d'usages des terres, en particulier les terres forestières et agroforestières couvrant les trois régions du sud-est de la Côte d'Ivoire afin d'appréhender la dynamique passée sur cette zone d'étude. La rédaction de l'article correspondant est en cours de relecture en interne (cf résumé page suivante).

- **Suivi de la dynamique forestière et agroforestière "intra-annuelle" à partir de drone** : cet axe vise à cartographier et à suivre les états de changement des surfaces forestières et agroforestières grâce à la très haute résolution du drone et permettra une exploitation plus fine des résultats sur l'analyse des séries temporelles. Compte tenu du temps « perdu » sur les tests radar et du temps de travail restant sur cet axe de recherche, il ne sera pas possible de parvenir à la publication d'un deuxième article d'ici la fin du PRM. Un rapport technique sera cependant produit en ce sens et sera bien entendu valorisé dans le mémoire de thèse.

Résumé de l'article dédié au suivi de la dynamique forestière et agroforestière "inter-annuelle" à partir des données Sentinel 2

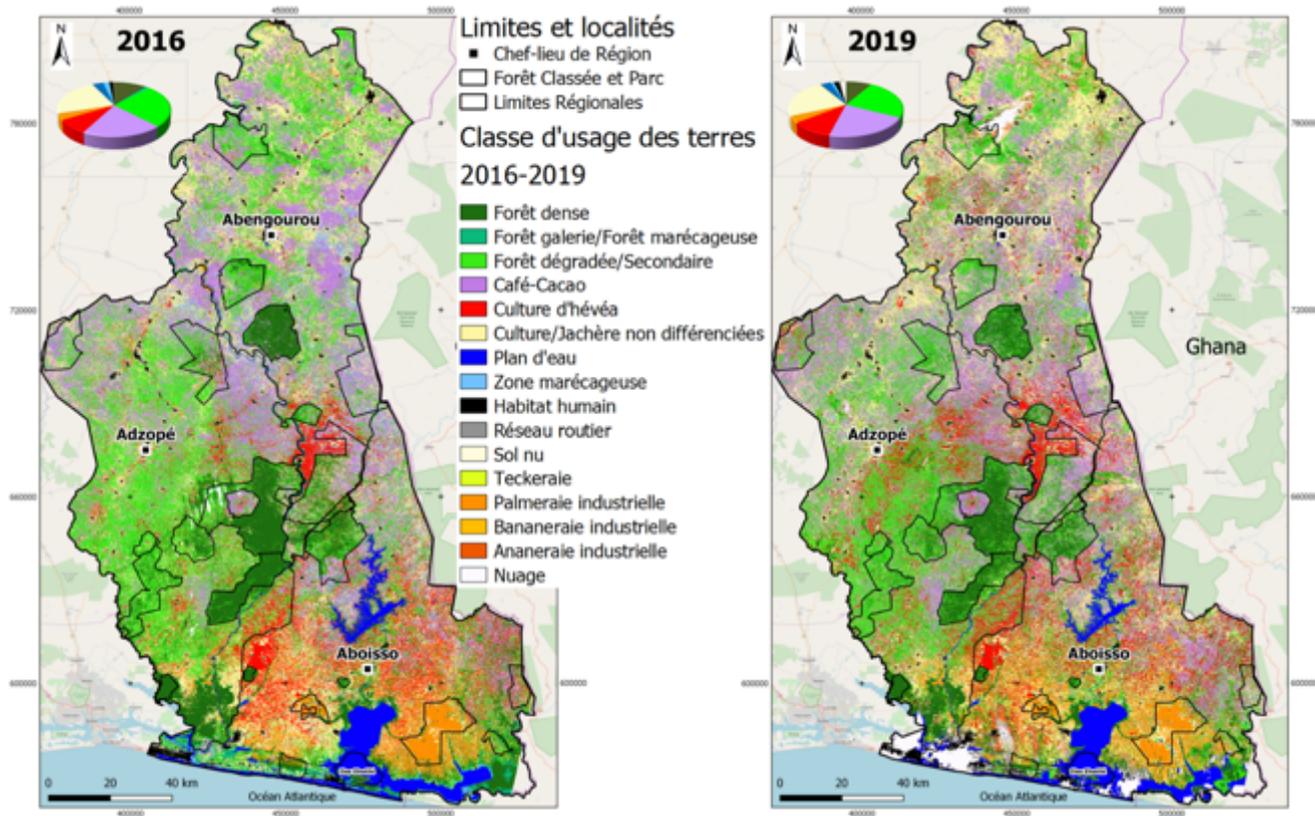
La mise en œuvre de la nouvelle stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts en Côte d'Ivoire a fixé l'objectif du gouvernement de reconquête de 20% du couvert forestier national à l'horizon 2045.

Dans le cadre de la présente étude, les données et outils de la télédétection ont été utilisés pour assurer un suivi objectif et exhaustif des affectations des terres dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire. L'analyse de la dynamique des affectations des terres sur la période 2016 à 2019 s'est appuyée sur l'exploitation de la résolution fine des images optique Sentinel-2.

Après les prétraitements, ces images ont été intégrées à une chaîne de traitement automatisée sous R. Cette chaîne regroupe plusieurs étapes dont la classification supervisée *Random Forest* et l'évaluation de la qualité du modèle de classification. Les cartes obtenues présentent de bonnes précisions globales (90% pour la carte de 2016 et 83% pour celle de 2019) et ont servi à la production d'une carte de changement des formations forestières. L'analyse de la dynamique des affectations des terres montre que l'ensemble des cultures agricoles ainsi que les infrastructures continuent d'augmenter au détriment des formations forestières qui régressent à un taux annuel de 5%.

Les résultats confirment que les principaux facteurs directs de la déforestation et de la dégradation des forêts sont les cultures pérennes de cacao, d'hévéa et de café. Cette étude montre que les données satellitaires Sentinel-2 présentent un fort intérêt dans l'extraction de nombreuses catégories d'utilisation des terres en vue d'une évaluation fine du paysage.

Mots clés: *Télédétection, Sentinel-2, Random Forest, Déforestation et Dégradation des forêts, Côte d'Ivoire.*



IV. Gestion et Coordination de projet

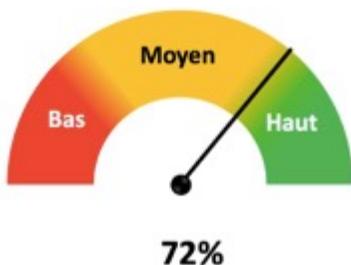
1. Pilotage du projet

Résultat 4.1. Le projet est géré et coordonné de manière concertée avec l'ensemble des parties prenantes				
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA		Atteinte IOV
Résultat 4.1.1 : 6 COFIL tenus et ayant fait l'objet d'un Procès-Verbal diffusé à ses membres	- 2 COFIL tenus et ayant fait l'objet d'un Procès-Verbal diffusé à ses membres	- 3 COFIL tenus et 2 PV diffusés à ses membres	100%	100%

2. Exécution des activités

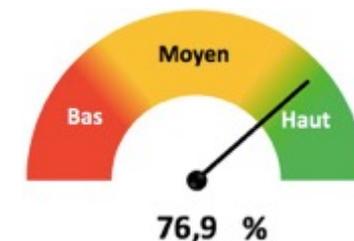
Résultat 4.2. Le calendrier d'exécution des activités est respecté par l'équipe projet qui est en capacité de s'adapter aux imprévus			
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA	Atteinte IOV
Résultat 4.1.2 : Taux de réalisation des activités par rapport aux PTA établis et au programme global > à 80%	- 80% des activités prévues au PTA et par rapport au programme global ont été atteints	- 77% des activités prévues au PTA	72%

Résultat 4.1.2 : avec un taux de 76,9%, l'état d'avancement des activités liées au PTA 3 est conforme au programme élaboré par l'équipe projet qui, après avoir pris connaissance des possibilités de prolongation du travail jusque fin mai 2020, a préféré étaler dans le temps certaines activités pour ne pas surcharger le programme des équipes de terrain dans la dernière ligne droite du projet.



Concernant le taux d'atteinte des IOV (taux d'atteinte du programme global), il est actuellement de 72% et devrait pouvoir atteindre les 80% requis d'ici fin mai 2020.

Pour cela, il faudrait tout de même que les importantes difficultés rencontrées cette année relativement aux opérations de certification foncière et à la finalisation des projets issus des PDL aient pu faire l'objet de réponses rapides et appropriées de la part des intéressés.



3. Suivi-Evaluation

Résultat 4.3. Le pilotage et le rapportage du projet sont facilités par le déploiement du Système de Suivi-Evaluation			
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA	Atteinte IOV
Résultat 4.3.1 : Un Système de Suivi-Evaluation développé	Activité finalisée <i>NB : le SEP poursuivra son suivi-évaluation externe via des missions trimestrielles</i>	RAS	100%

4. Communication

Résultat 4.4. Le projet est identifié et reconnu du niveau local au niveau (inter)national			
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA	Atteinte IOV
Résultat 4.4.1 : 1 site internet et 1 géoportail développés	- Activités finalisées	RAS	100%

Activités hors cadre logique : plusieurs reportages ont été réalisés autour du PRM et ont permis de le mettre en lumière dans les divers médias nationaux comme sur le site internet du SEP-REDD+.

Le PRM a notamment fait partie des initiatives mises en avant par la RTI dans sa série « La Côte d'Ivoire en marche » et a également mis à l'honneur de la dernière [campagne de communication d'Alter Eco](#)

Le Projet a également eu l'honneur de recevoir une délégation conduite par Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (cf photo ci-contre).



5. Audits externes

Résultat 4.5. Les audits externes du projet permettent au maître d'ouvrage et au bailleur de juger de la qualité de la mise en œuvre du projet			
Résultats attendus / IOV	Activités prévues au PTA	Etat d'avancement des activités prévues au PTA	Atteinte IOV
Résultat 4.4.1 : 2 audits financiers et une évaluation finale menés	- 2 audits financiers et une évaluation finale à mener au cours du second semestre (contractualisation par le maitre d'ouvrage)	- Termes de référence en cours de finalisation pour le 1 ^{er} audit financier (prévu début 2020). L'évaluation finale et le 2eme audit financier sont prévus au cours du prochain semestre.	0 %

ANNEXE I : Cadre logique du Projet REDD+ de la Mé

Objectif Spécifique 1 : Poser les bases d'une économie verte en participant activement aux processus actuels de décentralisation et de sécurisation des droits fonciers

Composante 1 : Développement territorial

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs Objectivement Vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
R 1.1 Les diverses échelles d'intervention du projet disposent de documents d'aménagement intégrant les enjeux de gestion des ressources naturelles	1 PRD élaboré	Sites internet du projet et du Conseil Régional de la Mé (documents téléchargeables)	Le CR de la Mé confirme son intérêt à collaborer sur ce travail
	7 SLAT élaborés et officialisés	Site internet du projet	Les villages ciblés participent activement à leur élaboration
	5 projets locaux menés	SSE du projet	5 des 7 villages ciblés soumettent des propositions consistantes de projet à financer
R 1.2 Le niveau de sécurisation foncière des diverses échelles d'intervention du projet est amélioré	3000 dépliants et 1500 affiches distribués à l'échelle juridictionnelle	SSE du projet	Les textes d'application du Code Forestier (aux importantes implications foncières) sont adoptés au cours de la 1 ^{ère} année de mise en œuvre
	70 séances de sensibilisation conduites à l'échelle Mabi-Yaya	SSE du projet - PV de réunions	RAS
	7 territoires villageois délimités	SSE et géoportail du projet	Les éventuels conflits fonciers ne nuisent pas à l'objectif final de délimitation des villages
	3500 ha bénéficiant de certificats fonciers	SSE et géoportail du projet	L'intérêt des planteurs visés est suffisamment important pour atteindre cet objectif
	3000 modèles de contrats diffusés à l'échelle Mabi-Yaya	SSE du projet	RAS

Objectif Spécifique 2 : Préserver, renouveler et valoriser le capital agricole et forestier régional en démontrant qu'il est possible de concilier réduction de la pression sur les ressources naturelles et développement rural, cacaoculture en tête.

Composante 2 : Développement sectoriel

Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Hypothèses
R 2.1 Les exploitations agricoles familiales ont diversifié leurs sources de revenus, amélioré la productivité du travail et augmenté la valeur ajoutée à l'Ha de leur parcellaire, diminuant ainsi la nécessité de recouvrir à la réserve foncière forestière	2250 EAF formés	SSE et géoportail du projet	L'intérêt des planteurs visés est suffisamment important pour atteindre ces objectifs
	Amélioration et diversification des revenus : <ul style="list-style-type: none"> Evolution des revenus monétaires bruts par types d'exploitation : + 20 000 à 100 000 FCFA par an/par EAF Composition des revenus monétaires par type de culture ou d'activité : au moins 3 cultures représentent plus de 10% du revenu monétaire du ménage, incluant activités féminines 	SSE du projet Enquêtes externes : étude de référence en année 0 puis année 3	
	Amélioration de la productivité du travail : + 20% (évaluation <i>in situ</i> de la valeur ajoutée/actif ou de la productivité journalière établie en FCFA/jour)	SSE du projet	
	Amélioration de la valeur ajoutée à l'Ha : + 20% (estimation <i>in situ</i> des valeurs ajoutées brutes/Ha selon les différents itinéraires techniques)	SSE du projet	
	5 000 Ha accompagnés techniquement (incluant cacao pro-forêt, hévéa en <i>jungle rubber</i> , café réhabilité, vivrier)	SSE et géoportail du projet	
R 2.2 La gestion des forêts du DFR est améliorée et les activités de reboisements se sont développées et professionnalisées	5000 dépliant et 1500 affiches distribués à l'échelle juridictionnelle	SSE du projet	Les textes d'application du Code Forestier sont adoptés au cours de la 1ere année de mise en œuvre
	70 séances de sensibilisation menées à l'échelle Mabi-Yaya	SSE du projet – PV de réunions	RAS
	150 propriétaires de forêt et de parcelles de reboisement (> 3ha) ayant bénéficié d'appui-conseil dans la gestion de leurs parcelles	SSE et géoportail du projet	L'intérêt des planteurs visés est suffisamment important pour atteindre cet objectif
	500 ha reboisés dans le DFR dont 50 ha de bois énergie		Les réserves foncières sont suffisantes pour atteindre cet objectif
R 2.3 Les filières de valorisation de la biomasse sont structurées et professionnalisées	1 diagnostic de la filière réalisé	SSE	RAS
	15 charbonniers appuyés dans l'amélioration de leurs techniques de carbonisation	SSE du projet – Rapports de formation	Il existe 15 charbonniers légaux en activité pouvant être appuyés
	3 OSC et/ou artisans subventionnés et appuyés	SSE du projet	Au moins 3 OSC et/ou artisans soumettent des propositions consistantes de projet à financer

Objectif Spécifique 3 : Mesurer les impacts du projet et appuyer le processus national REDD+, notamment en terme de mobilisation des financements nécessaires au changement d'échelle et au déploiement d'une approche juridictionnelle.

Composante 3 : Mesure d'impact et appui au processus national REDD+

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs Objectivement Vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
R 3.1 Le potentiel de réduction d'émissions au niveau juridictionnel est défini et permet d'envisager l'extension du projet pilote	1 Niveau d'Emissions de Référence établi pour la juridiction de la Mé	Rapport dédié et géoportail du projet	Des images à Très haute Résolution spatiale sont disponibles pour le projet
R 3.2 Les bases objectives de la mesure d'impact socio-économique et environnemental du projet sont posées	1 Etat de Référence Socio-Economique et Environnemental établi pour le Complexe Mabi-Yaya	Rapport dédié	La SODEFOR autorise l'établissement de l'Etat de Référence Environnemental dans les forêts classées de Mabi-Yaya
R 3.3 Le SEP-REDD+ et les parties prenantes REDD+ ont pu s'appuyer sur le projet en terme d'aide à la décision	2 articles scientifiques publiés	Articles scientifiques	RAS

Gestion et Coordination de projet

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs Objectivement Vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
R 4.1 Le projet est géré et coordonné de manière concertée avec l'ensemble des parties prenantes	6 COPIL tenus et ayant fait l'objet d'un Procès-Verbal diffusé à ses membres	PV diffusés par le maître d'ouvrage	Le SEP (secrétaire du COPIL) organise les COPIL et diffuse les PV aux participants
R 4.2 Le calendrier d'exécution des activités est respecté par l'équipe projet qui est en capacité de s'adapter aux imprévus	Taux de réalisation des activités par rapport aux PTA établis et au programme global > à 80%	Rapports d'activités	RAS
R 4.3 Le pilotage et le rapportage du projet sont facilités par le déploiement du SSE	1 SSE développé	Rapport d'établissement du SSE	RAS
R 4.4 Le projet est identifié et reconnu du niveau local au niveau (inter)national	- 1 site internet et 1 géoportail développés	- Mise en ligne du site internet et du géoportail sur des adresses dédiées	RAS
R 4.5 Les audits externes du projet permettent au maître d'ouvrage et au bailleur de juger de la qualité de la mise en œuvre du projet	- 2 audits financiers conduits - 1 évaluation finale conduite	- Audits encadrés par le maître d'ouvrage - Evaluation encadrée par le maître d'ouvrage	RAS

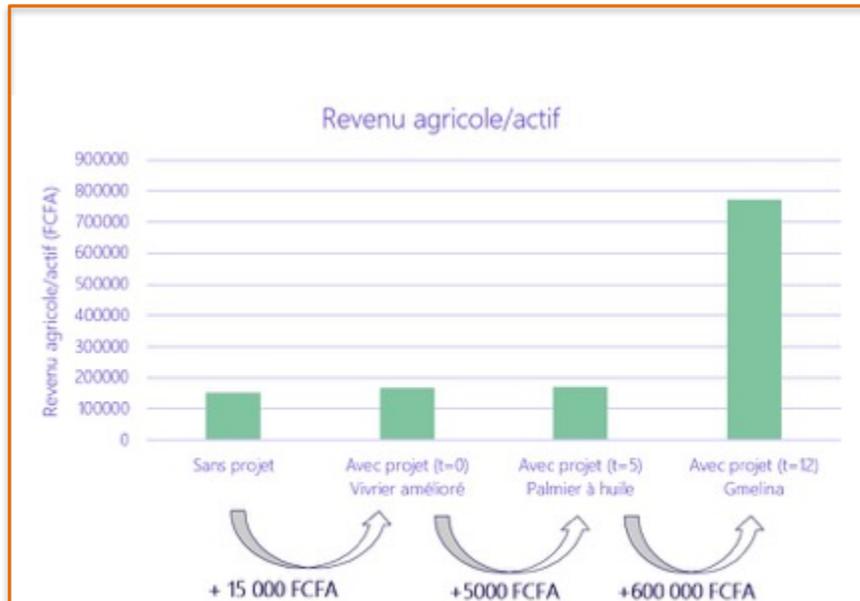
ANNEXE II : Récapitulatif des formations dispensées dans le cadre de la cacaoculture biologique

Thématique	Biéby		Diasson		Mébifon	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Fermentation			5	1	8	1
Compostage	15	3	5	1	8	1
Bio-pesticides	12	5	10	1	8	1



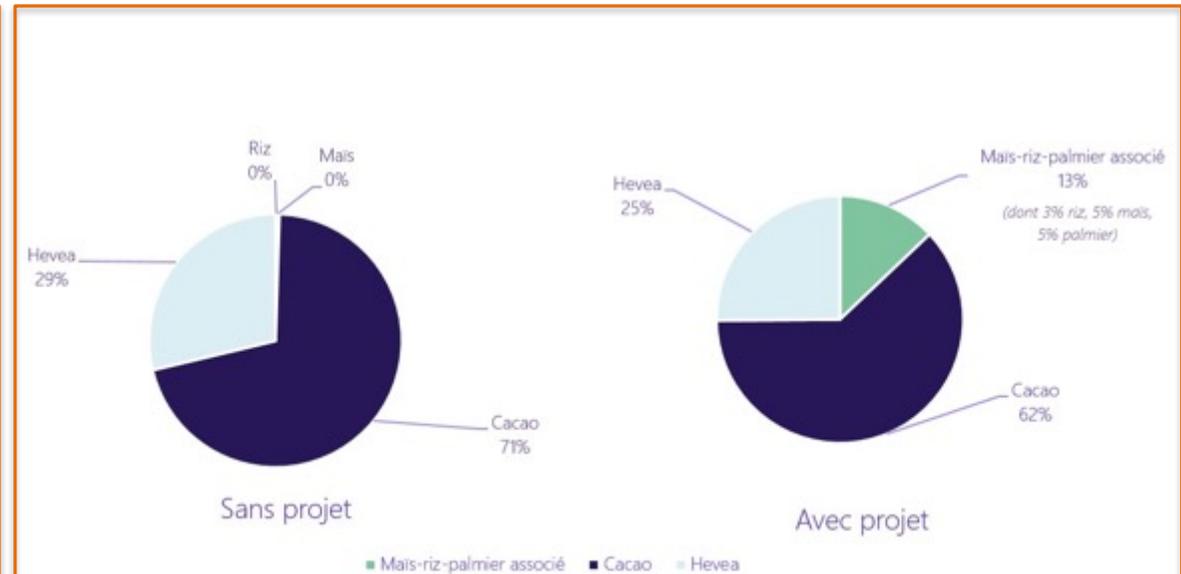
ANNEXE III : Premiers extraits de l'analyse des indicateurs d'effets dédiés à la sous-composante Agriculture Zéro Déforestation

Amélioration (à gauche) et diversification des revenus (à droite) : cas de la mise en valeur des bas-fonds par les cultures vivrières, le palmier à huile et le gméлина



Avec l'introduction de variétés vivrières améliorées (riz ou maïs) et du palmier à huile (entrée en production au bout de 5 ans), les revenus agricoles augmenteront de 20 000 FCFA par an et par producteur.

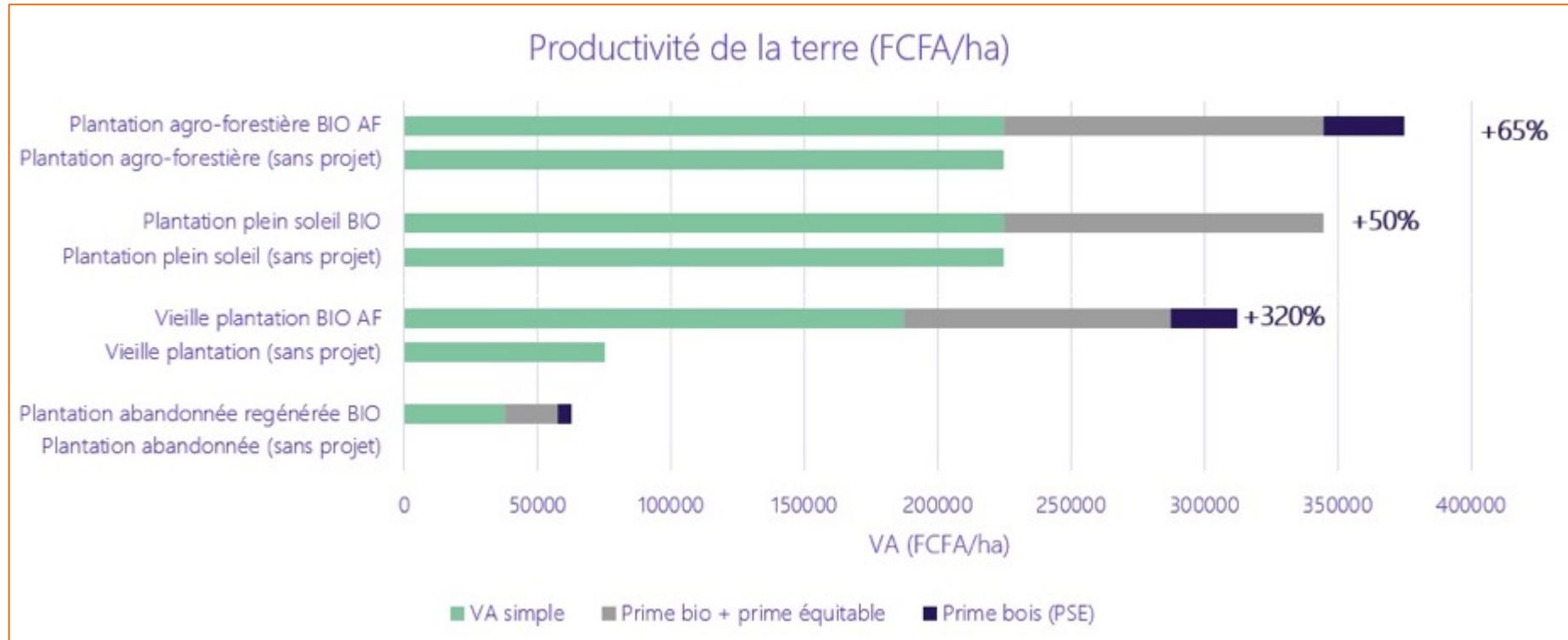
Cette amélioration des revenus sera encore bonifiée au moment de la récolte des gmélinas (prévue à 12 ans).



L'introduction du palmier (et du gméлина) dans les systèmes de production a accru notablement la diversification des revenus, le nouveau système de culture Mais-Riz-Palmier à huile représentant à terme (hors gmélinas) 13% des revenus du ménage.

Amélioration de la valeur ajoutée à l'hectare : cas du cacao certifié biologique

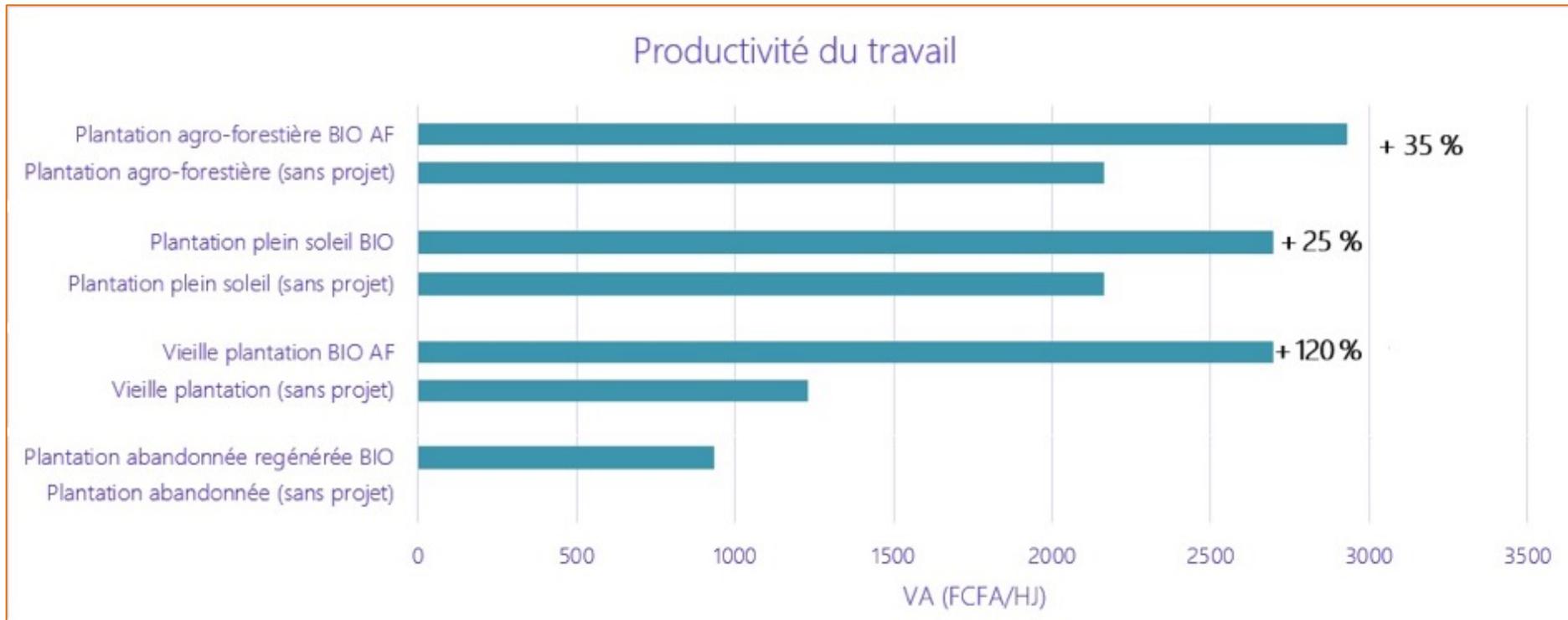
Dans le cas de cette MA dont l'objectif est d'améliorer les performances économiques des plantations de cacao en périphérie des forêts classées via l'augmentation des rendements des cacaoyères en périphérie (et ce, pour les rendre plus attractives), l'amélioration de la valeur ajoutée à l'hectare (ou productivité de la terre) a été calculée selon les différents types de plantations de cacao accompagnées (et donc selon différents itinéraires techniques)



Quels que soient les témoins considérés, l'objectif d'une augmentation de 20% de la valeur ajoutée à l'hectare est toujours largement atteint.

Amélioration de la productivité du travail : cas du cacao certifié biologique

La charge de travail (désherbage notamment) augmente généralement avec la régénération des cacaoyères et/ou le passage sous certification biologique. A partir des données collectées sur ces charges de travail, il est possible de déduire la productivité du travail (valeur ajoutée/ Homme jour) pour chacun des types de plantations considérés.

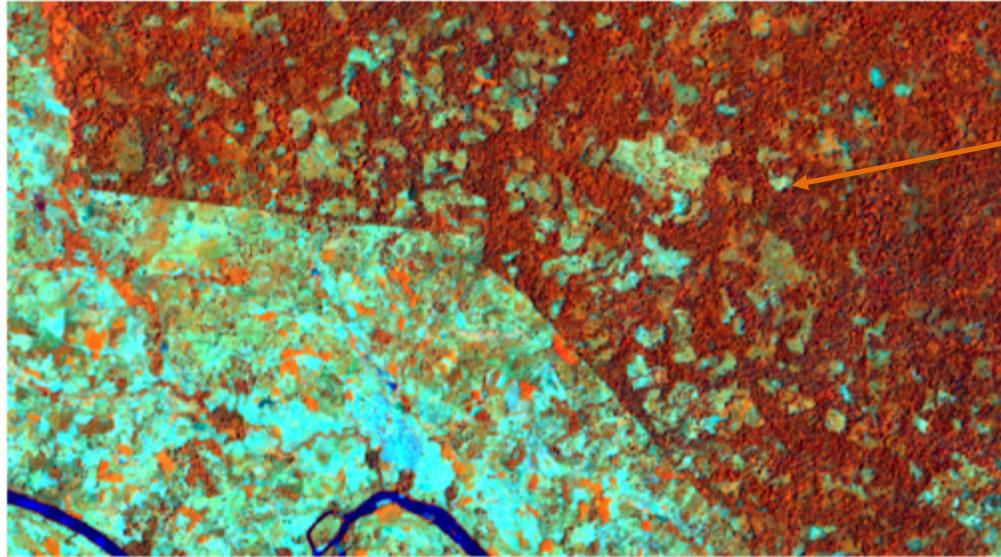


Au final, l'augmentation de la charge de travail n'annule pas l'effet d'augmentation de la productivité du travail qui progresse toujours de plus de 20% par rapport à la situation de départ.

ANNEXE IV : Comparaison entre des images Radar (Sentinel 1) et Optique (Sentinel 2) prises sur la même zone à la même période.

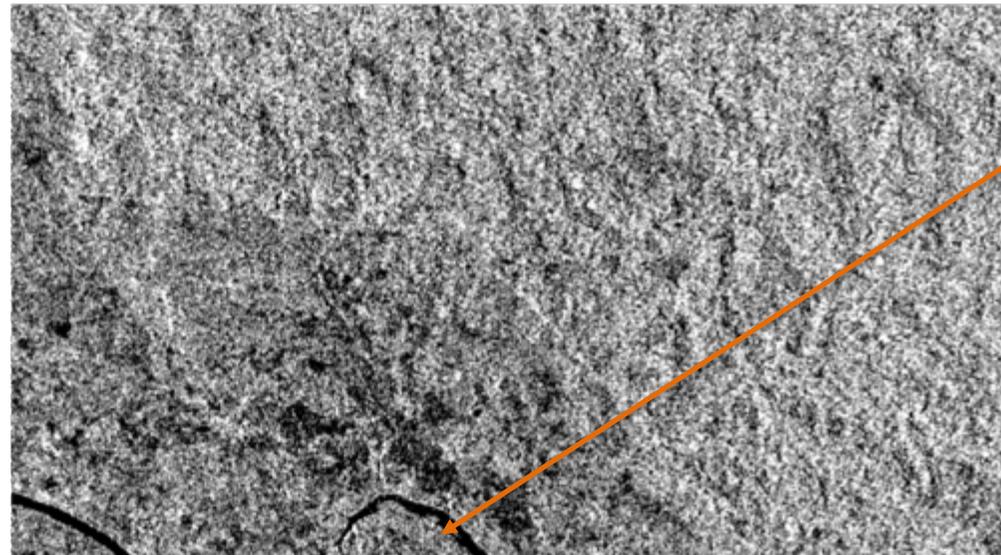
Comparaison S2 et S1
Forêt Classée de
Bossématié
[mars 2019]

S2 - 11 mars 2019
RGB=8,11,4



Les surfaces de cacao défrichées apparaissent clairement sur l'image optique (S2) mais pas sur les images Radar (S1) qui montrent essentiellement du bruit (effet "poivre et sel").

S1 - 10 mars 2019
VH Sigma0



Seules les surfaces en eau et sol nus peuvent être clairement différenciées sur les images Radar

ANNEXE V : Réserve Naturelle Mabi-Yaya

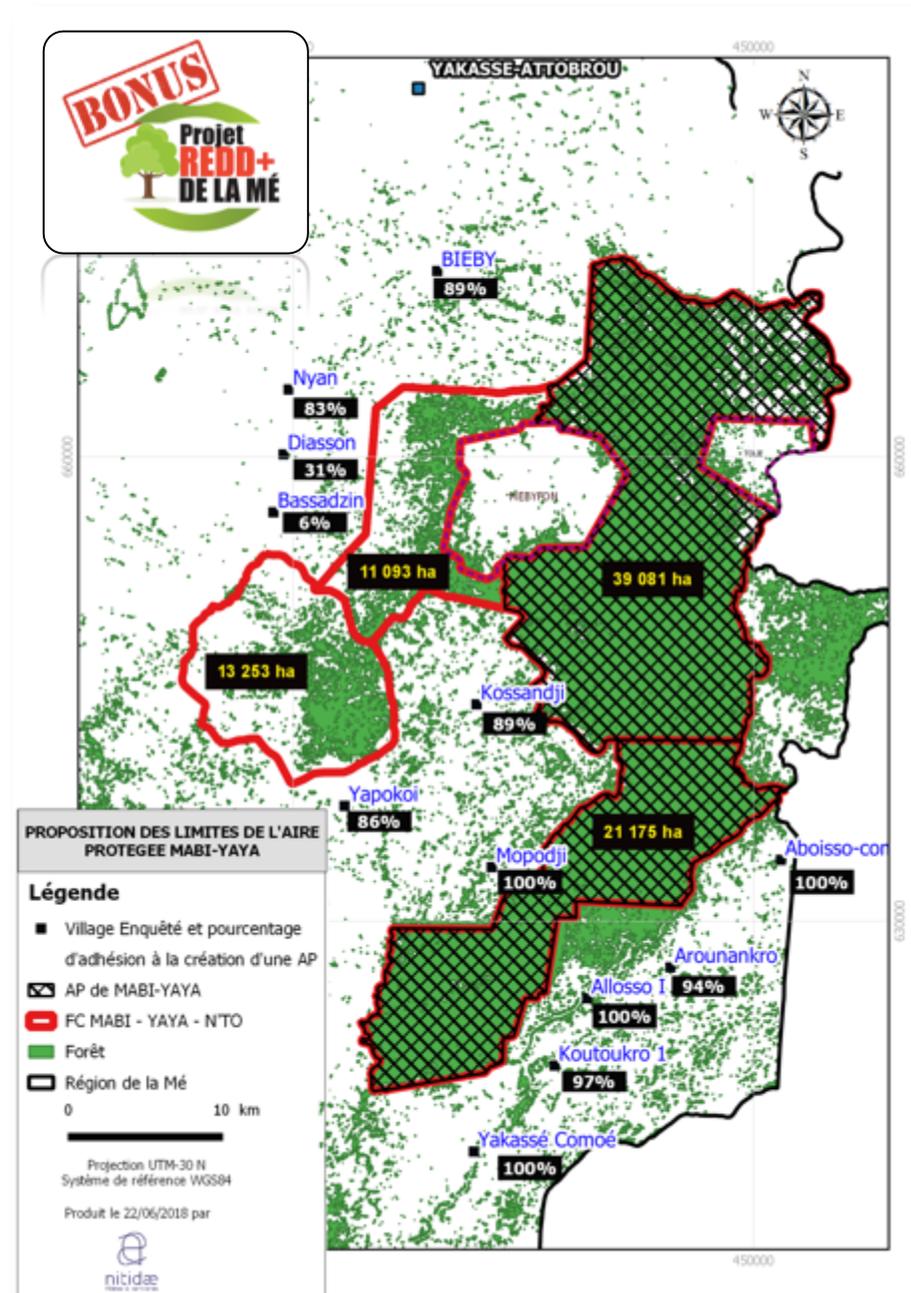
Comme indiqué dans le résumé, deux projets de décrets ont été adoptés en Conseil des Ministres le 30 octobre 2019 et feront prochainement l'objet d'une parution au Journal Officiel.

L'un porte sur la rédéfinition des limites de Mabi-Yaya et l'autre porte sur la création, au sein des forêts classées de Mabi et de Yaya d'une réserve naturelle dénommée « Réserve Naturelle de Mabi-Yaya » pour une surface de 61 282 ha (Article 1).

Pour rédiger ces projets de décret et situer les limites de la réserve, le MINEF s'est appuyé sur la proposition formulée par Nitidæ et le Conseil Régional de la Mé (cf partie hachurée sur la carte ci-contre).

Selon l'Article 5 du Décret portant création de la réserve, un arrêté du MINEDD doit désormais fixer le règlement intérieur de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya.

Il convient de rappeler ici que cette décision répond également à une forte attente des populations locales puisque 94% des villageois enquêtés par Nitidæ en 2018 avaient clairement manifesté leur soutien à la création de cette nouvelle aire protégée, les habitants de Yakassé-Attobrou ayant par ailleurs publiquement adressé cette demande au Président de la République lors de sa récente visite dans leur localité.





CONTACTS

Romuald VAUDRY (NITIDAE)

r.vaudry@nitidae.org - 87 33 30 63

Zana OUATTARA (SEP-REDD+)

ozana.inzan@reddplus.ci - 08 65 24 86